

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** TERMIGARD

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** FR-2019-0050

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0011987-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	4
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	5

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

TERMIGARD  
VAZOR TERMITE

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	QUIMICA DE MUNGUÍA S.A.
	Adresse	DERIO BIDEA 51 48100 MUNGUÍA Espagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2019-0050	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0011987-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	22/05/2019	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	26/03/2029	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	QUÍMICA DE MUNGUÍA, S. A.
<b>Adresse du fabricant</b>	DERIO BIDEA 51 48100 MUNGUÍA Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	DERIO BIDEA 51 48100 MUNGUÍA Espagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	62 - Diflubenzuron
<b>Nom du fabricant</b>	Chemtura Manufacturing Netherlands B.V
<b>Adresse du fabricant</b>	Ankerweg 18 1041 AT Amsterdam Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Ankerweg 18 1041 AT Amsterdam Pays-Bas

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Diflubenzuron	1-(4-chlorophenyl)-3-(2,6-difluorobenzoyl)urea	Substance active	35367-38-5	252-529-3	0,25

### 2.2. Type de formulation

RB - Appât
------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p> <p>Éliminer le dans</p>

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Insecticide contre les termites, utilisateurs professionnels

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: -
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Intérieur et autour des bâtiments
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Appliqué en traitement curatif Description détaillée: Produit appliqué en traitement curatif par des professionnels dans des stations d'appâts.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 50 g d'appât par station d'appâts. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 50 g d'appât par station d'appâts.  Le nombre de station d'appâts dépend de la taille de l'infestation.  Les stations d'appâts doivent être vérifiées tous les 30 à 45 jours et les appâts doivent être remplacés si l'infestation persiste.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Sachets (HDPE) de 50, 75, 500 et 1000g. Boite en carton contenant 10 sachets.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Placer les appâts et les stations d'appâts en contact sur le bois attaqué par les termites ou dans des tubes perforés à introduire dans le sol afin de viser toutes les colonies existantes dans l'environnement.

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant l'utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.  
- Respecter les conditions d'utilisation pour protéger les personnes et l'environnement.  
- Ne pas appliquer directement ou à proximité d'aliments ou boissons destinés à la consommation (humaine ou animale).  
- Ne pas utiliser le produit en présence de personnes ou d'animaux non cibles.  
- Porter des gants et une combinaison résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants et de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air frais et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la zone contaminée avec de l'eau et du savon ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles et continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15.
- En cas de troubles de la conscience, ne pas faire boire ni vomir ; appeler le 15.
- Note au médecin: Traiter les symptômes. Contactez un centre antipoison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage, les eaux de rinçage du matériel et tout autre déchet, dans le circuit de collecte approprié.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver dans le contenant original
- Conserver à l'abri de l'humidité
- Durée de stockage: 2 ans

## 6. Autres informations

-